

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/59
1^{er} décembre 1999

(99-5252)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: espagnol

EL SALVADOR

Déclaration de M. Eduardo Ayala Grimaldi Vice-Ministre de l'économie

Au seuil d'un nouveau siècle, il me semble opportun, en premier lieu, de saluer les efforts considérables déployés par les pays en développement en faveur de la libéralisation des échanges et, en second lieu, de reconnaître les avantages que le système commercial multilatéral a offerts en établissant des règles claires applicables au commerce, dont témoigne par ailleurs la croissance considérable du commerce enregistrée ces dernières années. Toutefois, nous constatons, non sans inquiétude, que les échanges des pays les moins avancés et des petites économies en développement ne représentent pas une part significative de la croissance du commerce.

Nous ne devons pas oublier que les efforts que les pays en développement ont dû consentir pour répondre aux impératifs de la libéralisation ont parfois confiné au sacrifice. Nous estimons qu'il faudra adapter les objectifs de la libéralisation aux exigences à venir, compte tenu toutefois de l'expérience de ces dernières années.

Au vu des indicateurs économiques mondiaux, on escompte pour la fin de ce siècle un ralentissement de l'économie mondiale, morcelée et instable. Nous faisons face à de graves problèmes provoqués par les crises financières, qui ont eu des effets néfastes sur la croissance des pays en développement - en particulier, des pays d'Amérique latine -, aggravant la pauvreté et le chômage, qui compromettent le bien-être de nos peuples. En ce sens, nous estimons que nous avons à assumer la lourde tâche de mettre un terme au morcellement de l'économie mondiale et d'inverser la tendance actuelle, pour permettre l'avènement d'un siècle de paix et de bien-être pour tous les peuples.

Nous sommes convaincus que, lors de ce nouveau cycle de négociations, il faudra tenir compte de la nécessité d'équilibrer les possibilités générées pour que les pays en développement puissent aider leurs secteurs de production à être compétitifs et à affronter avec succès une libéralisation des marchés. Des conditions spéciales devront donc être prévues pour les pays en développement, en particulier pour les pays dont l'économie est de dimension modeste, afin qu'ils puissent contracter de nouveaux engagements. À l'instar d'autres petits pays en développement, El Salvador a déployé des efforts considérables pour rendre ses politiques commerciales conformes aux règles de l'OMC. Néanmoins, notre vœu de participer davantage au commerce international n'a pas été pleinement exaucé du fait, notamment, des obstacles et limitations qui opposent encore certains marchés d'exportation.

En ce qui concerne le secteur agricole, nous devons lancer aux pays développés un appel à la réflexion pour qu'ils conviennent de renforcer la libéralisation de l'agriculture afin de mettre un terme aux pratiques qui faussent et déséquilibrent le commerce mondial des produits agricoles.

Nous croyons fermement que l'application rigoureuse de toutes les décisions auxquelles la présente Conférence donnera lieu, en particulier pour ce qui touche à la résolution des problèmes liés à la mise en œuvre des accords et à la reconnaissance des besoins des petites économies en développement, permettra de multiplier et d'optimiser les avantages et de garantir l'intégration à part entière de nos pays au système multilatéral.

Je voudrais exhorter les Ministres ici réunis à convenir de la mise sur pied d'un programme de travail sur les petites économies en développement qui prenne en considération, dans le cadre de ces nouvelles négociations, leurs préoccupations et leurs besoins particuliers; de même, je leur demande instamment d'adopter un plan de coopération qui tienne compte des besoins spécifiques de ces pays et les aide à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

El Salvador est attaché à la poursuite de la libéralisation à l'échelle multilatérale. C'est pourquoi nous soutenons le lancement de ce nouveau cycle de négociations dans le cadre de la présente Conférence et espérons que la Déclaration que nous adopterons comportera des mesures efficaces destinées à la mise en œuvre du traitement spécial et différencié pour les pays en développement et, en particulier, pour les petites économies, permettant ainsi aux produits d'exportation de nos pays d'accéder aux marchés.

Pour El Salvador, les droits des travailleurs constituent une question extrêmement importante que nous traitons, avec beaucoup de sérieux, dans l'enceinte internationale qu'est l'OIT; c'est là que nous espérons appeler sur les droits des travailleurs l'attention qu'ils méritent.

Enfin, El Salvador est convaincu que cet effort, déployé sans aucun doute par tous les pays en développement, mérite l'appui résolu des pays développés et que de nouvelles et plus grandes possibilités de commerce doivent être créées, permettant à nos pays d'avoir un meilleur accès aux marchés pour les produits pour lesquels ils sont plus efficaces et compétitifs, réalisant ainsi un développement économique accru.
